



Communiqué de presse

118/21

Montreuil, le 28 octobre 2021.

« Indemnité inflation » : une mesure arnaque aux cotisations sociales

Pour la CGT, le "chèque inflation" de 100 euros est une mesure injuste et insuffisante.

Injuste car face à la flambée des prix de l'énergie, des carburants et autres, le gouvernement distribue de façon arbitraire et inégalitaire un chèque de 100 euros à ceux qui gagnent moins de 2 000 euros par mois, quelles que soient leurs situations familiales et sociales. Par exemple : une personne seule gagnant 1 990 euros par mois va le toucher, une mère seule avec 3 enfants à charge gagnant 2 100 euros par mois, non. Et tout cela avec des décalages de versement selon que l'on soit du secteur privé en décembre, pour les fonctionnaires en janvier et les retraités.e.s. ultérieurement...

Insuffisante car les prix ont flambé comme pour le gaz en 2021 qui a augmenté de 57%, celui de l'électricité de 21,4% entre 2010 et 2020, ceux des carburants de 12% en 6 mois, sans parler des autres produits de première nécessité qui augmentent régulièrement.

Les derniers sondages mettent la hausse des prix au centre des préoccupations des français, avec l'urgence de procéder à l'augmentation des salaires. Le blocage temporaire des prix arrive trop tard, un versement unique de 100 euros est dérisoire face aux différentes hausses qui pèsent sur le pouvoir d'achat de la population.

Au final, "le chèque inflation" est une arnaque. En effet, les employeurs vont avancer l'aide puis seront compensés par une baisse des cotisations patronales. Le propre argent des salarié.e.s (salaire socialisé) financerait-il cette indemnité ?

Des dispositions vont être introduites dans le budget rectificatif de la loi de finance 2021, ainsi que dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2022. Cela veut-il dire que la mesure se fera au détriment de cotisations qui devraient financer la sécurité sociale et la protection sociale ?

Alors que la protection sociale et la sécurité sociale sont déjà mises à mal depuis longtemps par de multiples exonérations de cotisations sociales, le gouvernement continue de l'attaquer avec ce type de "prime".

Les cotisations sociales font partie du revenu du travail et doivent à ce titre servir à financer les risques de la vie et non pas à réguler les problèmes économiques.

Dans le contexte du vote du Projet de Loi du Financement de la Sécurité Sociale au parlement et alors que l'ONDAM hospitalier proposé n'est que de +2,7%, hors Ségur, c'est un nouveau coup de poignard pour notre système de santé et de protection sociale.

Pour la CGT, la principale solution pour lutter contre le fléau grandissant de la baisse du niveau de vie des salarié.e.s dans notre pays, c'est la hausse des salaires et des pensions.